

Réf: Dossier 474222

Avis de constitution

SOCIETE « LES ATELIERS PURCOTON » en abrégé « ATP »

Siège ABIDJAN KOUMASSI NORD-EST, Lot 585, Ilot
20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2025, et enregistrés le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ATELIERS PURCOTON » en
abrégé « ATP »

Objet : CONFECTION TEXTILE;
VENTE D'EQUIPEMENT DE PROTECTION ET
PUBLICITE PAR L'OBJET.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI NORD-EST, Lot 585, Ilot
20

Dirigeant(s) Mme FADIGA MAHOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00607 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02956/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

